



Rapport du maire sur le rapport financier 2020

Conformément à l'article 176.2.2 du code municipal, je vous fais part des faits saillants du rapport financier 2020 et du rapport du vérificateur externe.

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Revenus de fonctionnement :	932 041 \$	
Charges (incluant amortissement) :	<u>884 781</u>	
<u>EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT CONCILIATION :</u>		47 260 \$

Amortissement :	(129 280) \$	
Remboursement de la dette à long terme :	87 638	
Montant transféré à l'état d'investissement :	19 537	
Excédent de fonctionnement affecté :	<u>(10 000)</u>	32 105 \$

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT **79 365 \$**

Immobilisations

Administration (ordinateur 2 809 \$, logiciel 2 124 \$, escalier 1 910 \$)	6 843 \$
Transport (remorque 2 415 \$, génératrice 13 597 \$, camion Ford 37 550 \$)	<u>53 562</u>
<u>Total immobilisation</u>	<u>(60 405) \$</u>
Montant transféré de l'état des activités de fonctionnement	19 537
Montant pris dans le surplus accumulé	<u>40 868</u>
Excédent d'investissement :	0 \$

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À notre avis, Les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Elzéar-de-témiscouata au 31 décembre 2020 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Carmen Massé, mairesse